



Compte-rendu du Conseil de quartier Saint-Vincent de Paul / Lariboisière « La propreté : civilité et service public Commission budget : vote des projets » 11 avril de 19h à 21h à l'école élémentaire Belzunce

Présentation des conseils de quartiers & de la commission budget

par Isabelle Beaufils
&
Pierre Coulogner

L'équipe d'animation présente les conseils de quartiers :

- La signification en tant que lieu de concertation
- La participation des habitants
- Les objectifs
- Le fonctionnement
- L'équipe d'animation
- Les moyens financiers
- Les règles de prise de parole en assemblée plénière

L'équipe d'animation aborde plus particulièrement les moyens financiers à disposition pour répondre aux objectifs du conseil de quartier, soit financer grâce à son budget de fonctionnement et d'investissement des projets émanant des habitants.

Pour cela le conseil de quartier SVPL dispose actuellement de 10 820€ de budget de fonctionnement et de 28 680€ de budget d'investissement. La distinction entre les deux types de budgets est présentée sous forme d'exemple concret.

Cette assemblée plénière est divisée en deux parties distinctes, d'une part la propreté et, d'autre part le vote de la commission budget.

Suite à la réunion de la commission budget du 2 février 2016 avec les habitants, sur les 13 projets proposés, trois n'ont pas pu être soumis au vote.

Lors de cette réunion, une habitante a proposé l'installation de composteur. L'équipe d'animation a été informée qu'il est déjà possible d'obtenir un dispositif de compostage collectif auprès de la Mairie de Paris gratuitement avec un accompagnement d'un an. La procédure est rappelée dans le PowerPoint en pièce jointe.

L'équipe d'animation avait le projet d'achat d'un dictaphone. La Mairie du 10^{ème} arrondissement a informé que cet achat peu onéreux peut passer dans le budget des petites fournitures sans obligation de procéder à un vote.

Il a été également proposé de faire une fresque murale le long d'un des murs de l'hôpital Lariboisière. Ce projet étant proposé au budget participatif par l'association Action Barbès, il n'est pas possible de le proposer au vote sans connaître l'issue de ce projet.

Cf. Pièce jointe « CQ LSVP Présentation »

« La propreté : civilité et service public »

La 1^{ère} partie de l'assemblée plénière sur le thème de la propreté se fait en présence et avec les intervenants suivants :

- Sylvain Raifaud, Adjoint au Maire chargé de la démocratie locale et du budget participatif, de la vie associative et des espaces verts
- Elise Fajgeles, Adjointe au Maire du 10^{ème} chargée des transports, de l'espace public et de la propreté
- Jean-Paul Bidaud, responsable de la propreté pour les 9^{ème} et 10^{ème}
- Alexandra Cordebard

Introduction par Elise Fajgeles :

Mao Peninou, Adjoint à la Maire de Paris chargé de toutes les questions relatives à la propreté, l'assainissement, à l'organisation et au fonctionnement du Conseil de Paris, présentera le 10 mai 2016 le plan de renforcement de la propreté à la Mairie du 10^{ème} arrondissement.

Présentation de toutes les actions de propreté dans notre quartier par Jean-Paul Bidaud :

La répartition des actions de nettoyage (cartographies) :

- Fréquence hebdomadaire de balayage : 1 balayage par jour, soit 7 par semaine au minimum
- Fréquence hebdomadaire de lavage : 1 lavage minimum par semaine et au maximum quatre fois par semaine

Les directions données par la Mairie sont :

- Lutte contre les dépôts sauvages avec
 - l'identification des points de dépôts récurrents avec le passage de porteurs (petits engins)
 - la rotation dans le quartier (place du 8 Novembre 1942 et au 172 rue du Faubourg Poissonnière) de panneaux mobiles rappelant la réglementation de dépose d'objets encombrants et l'amende de 68€
 - l'enlèvement des encombrants par demi-journée (65% de RDV et 35% de dépôts sauvages)
 - la collecte solidaire organisée par Emmaüs et Eco-systèmes
 - l'Eco-point mobile (voté au budget participatif) collecte les petits encombrants et sensibilise sur la prévention des déchets (parvis de l'église Saint-Laurent et place Poulmarch)
- Lutte contre les mégots avec :
 - Le signalement de 20 adresses de commerces (débits de boisson) auxquelles ont été adressées un courrier de la Mairie pour sensibilisation et conseil de pose de cendrier.
 - L'installation d'éteignoir intégré aux poubelles de rues
 - La campagne de communication de rappel des 68€ d'amende pour l'abandon d'un mégot
 - La campagne de sensibilisation devant les deux gares où des cendriers de poche ont été distribués.
- Lutte contre les épanchements d'urines avec :
 - la rotation dans le quartier (177 rue du Faubourg Saint-Denis, à l'angle de la rue de Valenciennes et de Saint-Quentin et au 2 rue Bossuet) de panneaux mobiles rappelant la réglementation et l'amende de 68€
- Traitement des points noirs avec
 - l'identification et traitement des points noirs par de l'eau chaude à haute pression, des agents verbalisateurs et la facturation de l'enlèvement des affiches
 - le traitement des déjections canines par les agents verbalisateurs et une animation rues Fénélon et Bossuet en 2016

Les actions de propreté passent par

- l'intervention de cibles localisées dont les conseils de quartiers et les associations pour maintenir la propreté dans le quartier des deux gares.
Gare du nord :
 - protocole entre la SNCF et la Ville de Paris concernant la répartition des actions de nettoyage
 - opération de sensibilisation des usagers de drogue aux questions de salubrité publique
 - opération de sensibilisation avec la SNCF pour lutter contre les mégots
 - opération coordonnée avec l'association Vivre gares du nord et de l'est pour 3 jours de nettoyage approfondi suivi de 3 jours de surveillance par les agents verbalisateurs
- l'intervention auprès des P.A.R. (Personnes A la Rue) : le mardi et le jeudi a

	<p>lieu une opération d'enlèvement des dépôts de personnes SDF avec l'aide de la Police</p> <ul style="list-style-type: none"> • une campagne de communication <ul style="list-style-type: none"> ○ « Paris fais toi belle » : samedi 4 juin dans le secteur Cail / Perdonnet / Louis Blanc / La Chapelle ○ Publication du guide des bons gestes <p>Le plan de renforcement de la propreté prévoit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un renforcement des effectifs d'après midi • un redéploiement des équipes en tenant compte des nouvelles habitudes d'occupation de l'espace public des parisiens • une étude sur l'utilisation de matériel innovant • la poursuite de la fidélisation des balayeurs sur leurs zones spécifiques de travail • la formation et la sensibilisation des agents • le développement des sanisettes, élargissement de leurs horaires d'ouverture • le renforcement de l'action de médiation et de verbalisation • l'effort des parisiens pour la propreté en renforçant les liens avec les conseils de quartier <p>Cf. Pièce jointe « Plan d'action 2016 V1 »</p>
<p>Série de questions des habitants</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Comment peut-on connaître le nom de son balayeur ? • La rue Saint-Vincent de Paul est infecte tout le temps mais elle n'est pas dans le top des actions ? • Où se diriger pour signaler des points qui nécessitent plus de nettoyage ? • Dans la rue Saint Vincent de Paul, pourquoi le passage de la berne à ordure passe à 23 heures ? • Pourquoi il n'y a pas de coordination entre la fréquence de nettoyage et le vidage des poubelles publiques ? • Est-ce qu'il y a un contrôle sanitaire des chiens errants ? • Quelle est la gestion de l'affichage sauvage sur les panneaux mobiles ? • Est-ce qu'il y a un traitement spécifique des magasins par exemple ? • Pourquoi les taxis et les VTC ne sont pas verbalisés quand ils vident sauvagement leur cendrier ? • Quel est le nombre de procès-verbaux ? • Comment sont gérées les personnes SDF sédentarisées ? • Est-ce qu'il y a un même traitement dans tous les quartiers ? • Pourquoi il n'y a pas d'obligation de nettoyage du devant des immeubles par les habitants ou les gardiens ? • Quels sont les moyens pour les personnes à la rue pour aller aux toilettes ? • Pourquoi il n'y a pas de plan d'urgence de la propreté à cause de la dégradation en progression ? • Pourquoi il y a une division du nettoyage de la rue d'Alsace ? • Est-ce que le déballage des commerçants est de plus en plus important ? • Qui ouvre et nettoie les sanisettes ? • Pourquoi les actions ne sont pas suffisantes pour le délogement des personnes SDF sédentarisées ?
<p>Réponses par Elise Fajgeles, Alexandra Cordebard & Jean-Paul Bidaud</p>	<p>Il existe dans d'autres quartiers des groupes de travail qui ont eu plusieurs réunions sur le thème de la propreté.</p> <p>Une des directives de la Marie de Paris est que les agents de la propreté ne connaissent pas de baisse d'effectifs.</p> <p>Il existe des problématiques de propreté dans tous les arrondissements. Le quartier des gares connaît particulièrement des problématiques sociales.</p> <p>Des actions de la sensibilisation et de verbalisations sont mises en place mais les</p>

chiffres sont insuffisants, 928 verbalisations par an.

Une brigade spécialisée va voir le jour à l'automne avec des agents en uniforme et en civil.

Pour signaler des lieux où effectuer des actions de nettoyage, il faut contacter le cabinet de la Mairie du 10^{ème} arrondissement ou Elise Fajgeles. De plus, il est possible de mettre en place des groupes de travail (ex : des sentinelles dans le quartier Saint-Denis/Paradis) pour coordonner la collecte par exemple.

Alexandra Cordebard intervient sur les questions sociales. Les personnes que vous voyez tous les jours dans la rue ne sont pas nécessairement toutes à la rue. Elles sont de plus en plus nombreuses.

Il existe des actions de repérage afin de proposer des actions pour sortir de la rue. Si cela ne fonctionne pas, il est organisé une nouvelle maraude spécifique pour pouvoir convaincre car la loi ne permet pas de forcer. Ces personnes présentent de graves troubles psychiques mais ce sont des actions très longues.

Des accueils sur du moyen terme ont été ouverts dans plusieurs lieux du 10^{ème} arrondissement.

Les actes d'incivilité (ex : dépôts sauvages de matelas, canapé) permettent l'installation de ces personnes.

Jean-Paul Bidaud intervient sur la collecte tardive en soirée : si on réduit la tranche horaire de la collecte, il faut donc plus de moyens, soit plus d'argent.

L'organisation du travail fait que les deux trottoirs d'une même rue ne sont pas faits au même moment, c'est ce qui donne cette impression de traitement inégalitaire.

La 2^{ème} partie de l'assemblée plénière prévoit la présentation des projets proposés par les habitants et étudiés par l'équipe d'animation en lien avec la Mairie d'arrondissement et différents partenaires.

- Dans le cadre du budget de fonctionnement :

1. Festival de poésie urbaine (ce projet est retiré à cause de l'indisponibilité actuelle du porteur de projet :

Redonner sa place à la parole vivante dans l'espace public, provoquer des rencontres entre les habitants grâce au bien commun qu'est la poésie, préparer en amont avec les habitants. Coûts approximatifs de 3 600€.

2. Festival de cinéma en plein-air Cavaillé-Coll :

Installation d'un cinéma en plein air devant l'église Saint-Vincent de Paul. Coûts approximatifs de 1 500€.

3. Animations annuelles :

Créer des animations annuelles dans notre quartier (vide-grenier et élargissement de Circul'Livres). Coûts approximatifs de 500€ pour le vide-grenier et de 200€ pour Circul'Livres.

- Dans le cadre du budget d'investissement :

4. Combattre les épanchements d'urine :

Lutter contre les incivilités et conserver la propreté de nos rues grâce à des équipements de rue adaptés, des peintures, de l'éclairage et de la signalétique. Mise en avant d'un urinoir selon le procédé par phyto-épuration, solution écologique, propre, inodore, installation ne nécessitant pas de raccordement d'eau ou tout-à-l'égout : Coûts approximatifs de 13 200€ par urinoir.

5. Kiosque mobile d'accueil et d'orientation des 2 gares Paris Nord-est :

Installer un point service, d'information, de bagagerie près de la Gare du Nord. Coûts approximatifs de 1 500€.

« Commission budget
: vote des projets »

	<p>6. Installation de bancs publics ou d'appui-fesse : Installer des bancs ou d'appui-fesse (pour éviter l'installation permanente de SDF) à divers endroits du quartier en particulier pour que les personnes âgées se reposent. Coûts approximatifs de 1 800€ par banc.</p> <p>7. Végétalisation de la rue d'Alsace : Pérenniser l'action de la plantation citoyenne de la rue d'Alsace. Coûts approximatifs de 300€.</p> <p>8. Panneau d'information de quartier : Installer des panneaux d'informations sur des axes de passage importants en plus de ceux des établissements publics. Coûts approximatifs de 390€ par panneau.</p> <p>9. Grilles de pieds d'arbres : Éviter les accidents avec les grilles disjointes ou cassées aux pieds d'arbres en les remplaçant par des agglomérés de sable ou fibres de bois colorés. Coûts approximatifs de 720€ par arbre.</p> <p>A l'aide du bulletin de vote, les habitants présents votent à main levée sur les différents projets. Les résultats sont par ordre croissant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Budget de fonctionnement : <ul style="list-style-type: none"> ○ Animations annuelles : 18 voix ○ Festival de cinéma en plein-air Cavallé-Coll : 16 voix • Budget d'investissement : <ul style="list-style-type: none"> ○ Combattre les épanchements d'urine : 24 voix ○ Installation de bancs publics ou d'appui-fesse : 18 voix ○ Grilles de pieds d'arbres : 18 voix ○ Végétalisation de la rue d'Alsace : 14 voix ○ Panneau d'information de quartier : 8 voix ○ Kiosque mobile d'accueil et d'orientation des 2 gares Paris Norddest : 3 voix
<p style="text-align: center;">Conclusion</p>	<p>Les habitants ont montré un grand intérêt pour créer un groupe de travail autour du thème de la propreté. Il sera fait un appel à candidature pour y participer.</p> <p>Suite aux résultats du vote sur les projets, ces derniers seront mis en place à l'aide de groupes de travail en lien avec les habitants après un appel à candidature. Les personnes intéressées peuvent présenter leur candidature pour l'un des groupes de travail en écrivant un mail à democale10@paris.fr</p> <p>Les personnes présentes ont également voté à l'unanimité pour mandater l'équipe d'animation dans la réalisation de ces projets.</p>